



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 235 - SEPTEMBRE 2019

Édito

A noter

Restrictions d'eau

Les communes du Bassin de l'Allan (dont Dampierre) **sont toujours en alerte renforcée niveau 2** concernant les restrictions d'eau. Il est donc interdit d'arroser plantes et fleurs, l'arrosage des potagers privés n'étant permis qu'entre 20h et 8h. L'emploi d'eau pour divers usages (lavage de véhicules, de façades, de terrasses,...) est également prohibé. Merci de bien vouloir respecter ces dispositions prises par les services de la Préfecture du Doubs.

Après quelques semaines de vacances et de repos bien mérité et après un mois d'août traditionnellement calme dans le Pays de Montbéliard, chacun d'entre nous a retrouvé ses habitudes et ses activités. Le 2 septembre au matin, sous un ciel un peu gris et avec quelques larmes dans les yeux, nos petits Dampierrois ont retrouvé le chemin de l'école. L'école élémentaire a repris sous le signe de la continuité avec une équipe enseignante identique à celle de l'année précédente. A la maternelle, élèves et parents ont fait connaissance avec les nouvelles enseignantes qui découvraient elles-mêmes notre école de Dampierre.

L'heure de la rentrée

L'année 2019 a une fois encore été marquée par un épisode de canicule et de sécheresse de très longue durée qui n'a pas été compensé par les quelques pluies du mois d'août. Les mesures de restrictions d'eau restent plus que jamais en vigueur. Cet été a également été rythmé par les travaux d'aménagement de la ZAC Saint-Laurent qui se poursuivront encore durant quelques mois. Ce projet dont nous parlons depuis plusieurs années voit enfin sa concrétisation opérationnelle. Bonne rentrée à tous !

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Les grandes manœuvres sur la ZAC

Les travaux préparatoires de la ZAC Saint-Laurent ont débuté mi-juillet et se sont poursuivis durant tout l'été. Avant la construction des premières maisons, les entreprises réalisent les trois premiers lots du chantier, les travaux de voirie et réseaux, les aménagements paysagers et les travaux de démolition.

Après le busage du ruisseau, la société Climent a entrepris la construction des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Les voiries de desserte seront également matérialisées. Dans un deuxième temps, probablement à partir de la fin du mois de septembre, l'entreprise Haefeli réalisera les réseaux secs.

Au début du mois d'octobre, les deux maisons appelées à disparaître du paysage (anciennes maisons Parachie et Charmoillaux) seront démolies. Quant à la ligne aérienne qui surplombe le site, elle sera mise en souterrain.

Cette partie du chantier devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

A noter aussi que des travaux spectaculaires étaient prévus au bassin



Installation des réseaux d'eau potable et d'assainissement par l'entreprise Climent.

d'orage, à l'extrémité de la rue Sous-le-Comte. Rappelons qu'il y a une trentaine d'années, ce bassin avait été construit pour retenir les eaux qui inondaient le secteur lors des orages.

Le bassin sera creusé afin d'évacuer une impressionnante quantité d'eaux usées (12 rotations de semi-remorques pendant quelques jours) afin de

redonner à la structure une capacité de retenue suffisante pour protéger la nouvelle zone urbanisée de la ZAC Saint-Laurent.

De son côté, la Communauté de Communes du Sud-Territoire va également engager des travaux de reconstruction de la station pour en améliorer le fonctionnement.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.



Journée de rentrée le 2 septembre pour l'école primaire et l'école maternelle.



Les footballeurs à l'ouvrage



Les footballeurs disposent désormais d'une belle cuisine.

Si les footballeurs locaux ont bien profité de la trêve sportive durant l'été, ils ne sont pas restés inactifs. Une dizaine d'entre eux se sont retroussés les manches afin de donner un coup de jeunesse à leurs installations du stade du Parcours. A l'extérieur, ils ont rénové les façades des vestiaires, les repeignant aux couleurs historiques du club (orange et noir). Ils ont également procédé à la réfection de la cuisine, réaménageant les lieux en installant notamment un évier, un plan de travail, des meubles et une plaque de cuisson. A noter que la commune a pris en charge la fourniture des matériaux et des équipements.



Coup de jeune pour les façades des vestiaires.

Du travail pour l'été



Samuel a été recruté pour le mois de juillet...

Comme chaque année, la commune a recruté deux étudiants dampierrois pour pallier les congés du personnel technique municipal. Ainsi, Samuel Maziarz (en juillet) et Elie Silvant (en août) ont été affectés à différents travaux, notamment l'entretien des espaces verts municipaux et quelques travaux de peinture. Tous deux ont donné entière satisfaction et ils ont jugé très intéressante cette expérience dans l'univers du travail... avant de repartir dans le monde des études.



... et Elie a travaillé en août.

Le point sur la rentrée scolaire

Au petit matin du 2 septembre, 171 élèves dampierrois ont repris le chemin de l'école, des effectifs en légère diminution par rapport à la rentrée précédente (sept élèves de moins à l'école primaire et le même nombre à l'école maternelle).

A l'école primaire, l'équipe d'enseignants est quasiment inchangée, le seul changement étant le poste de décharge de direction désormais occupé par Mme Agathe Maitrejean en remplacement de Mme Angonin.

A l'école maternelle, en revanche, on retrouve une nouvelle équipe avec, au poste de direction, Mme Marie Dejoux qui était à Villars-sous-Dampjoux l'an passé. Elle est entourée de Mme Manon Brenot, qui vient d'Ornans, et de Mme Coralie Angonin qui assurait donc le poste de décharge de direction à l'école primaire l'année dernière. Notons aussi que, cette année, il y a deux classes de petite et moyenne section et une classe de grande section.

Les effectifs

ECOLE PRIMAIRE :

106 ÉLÈVES

Directeur :

M. Florent LAITHIER

CP/CE1 (Mme Alicia Dupont) : 20 élèves.

CE1/CE2 (Mme Peggy Constant) : 20 élèves.

CE2/CM1 (M. Florent Laithier et Mme Agathe Maitrejean) : 21 élèves.

CM1 (Mme Catherine Bérardi) : 22 élèves.

CM2 (Mme Nathalie Strubel) : 23 élèves.



ECOLE MATERNELLE : 65 ÉLÈVES

Directrice : Mme Marie DEJOUY

Petite et moyenne sections (Mme Marie Dejoux) : 22 élèves.

Petite et moyenne sections (Mme Coralie Angonin) : 22 élèves.

Grande section (Mme Manon Brenot) : 21 élèves.



Les enseignants de l'école maternelle (de gauche à droite) : Mme Brenot, Mme Dejoux, Mme Angonin.



Les enseignants de l'école primaire (de gauche à droite) : Mme Bérardi, Mme Maitrejean, M. Laithier, Mme Constant, Mme Strubel, Mme Dupont.

Travaux à la maternelle



La baie vitrée de l'entrée a été remplacée.

Pendant les vacances d'été, l'école maternelle a fait l'objet de quelques travaux : l'entreprise Climent a procédé au remplacement de la baie vitrée de l'entrée, tandis que les employés municipaux ont aménagé des bancs dans le couloir et amélioré l'éclairage en mettant en place des plafonniers à leds dans deux salles de classe.

Bourse bébé et jouets

samedi 5 octobre de 9h à 17h - Salle des Fêtes
Organisée par la Bibliothèque : matériel de puériculture, vêtements, jouets, jeux... Tables à votre disposition (10 €).
Inscriptions aux heures d'ouverture de la Bibliothèque au 03.81.93.24.46 ou auprès de Mme Jourdain au 06.79.02.17.30.

Repas comtois

dimanche 6 octobre à midi - Salle des Fêtes
Organisé par la Bibliothèque et la section Images du Patrimoine. Au menu : apéritif, pommes de terre, saucisse, cancoillotte, salade, dessert et café au prix de 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.
Inscriptions auprès des organisateurs ou à la Bibliothèque au 03.81.93.24.46.

Friture de la pêche

dimanche 20 octobre à midi
Salle des Fêtes

La société de pêche de Badevel/Dampierre organise son traditionnel repas friture. Prix du repas : 20 € pour les adultes et 12 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Une tombola terminera l'après-midi. **Vous pouvez réserver vos places auprès des pêcheurs : M. Pihet (03.81.93.01.54), M. Journot (03.81.93.08.76), M. Cornuot (06.81.94.58.58 ou 09.81.42.52.81).**

Le 29, ça conte !

mardi 29 octobre à 20h15
à la Salle des Fêtes

L'association «À la lueur des contes» propose «Le temps des semilles» avec Renée Robitaille (contes, récits) et Etienne Loranger (accordéon). Dans ce drôle de village-là, quel drôle de pari (et pas que drôle) : comptabiliser 25 naissances avant Noël ! Comment chacun va-t-il s'y prendre ? Pour tout public à partir de 12 ans.

A noter

Reprise de la gym



Le club de gymnastique d'entretien **La** repris ses activités le 4 septembre.

Les adhérentes se retrouveront au gymnase chaque mercredi de 20h à 21h.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Anne-Marie Gamba au 03.81.93.05.71.

Visite au club couture



La séance du mardi...

Dans une ambiance conviviale, le club couture se réunit le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30 autour de Marie-Reine qui, depuis 28 ans, guide les adhérentes dans leurs différents projets de confection, vêtements enfants, jupes, chemisiers,... Le Foyer des Jeunes met à la disposition de la section surjeteuses et machines coudre dans les locaux du Centre Socio-Culturel. Le club participe à certains événements festifs de la commune, par exemple le Carnaval. **Si vous souhaitez obtenir des renseignements, s'adresser à Mme Verrier au 03.81.96.17.31.**

Les adhérentes ont une pensée émue pour leur amie Evelyne, qui nous a quittés en juillet 2018, elle est toujours dans leurs pensées.



... et celle du jeudi.

Appel à candidatures

Le Conseil de Développement de Pays de Montbéliard Agglomération cherche ses futurs membres ! Un Conseil de Développement est une instance, obligatoire pour les Communautés d'Agglomération de plus de 20 000 habitants, composée de citoyen(ne)s qui remplit une mission consultative auprès des élus de l'Agglomération. Ce Conseil est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes bénévoles d'horizons très divers, sans mandat politique, qui expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants. Il permet de construire collectivement des avis et faire des propositions aux élu(e)s.

QUI PEUT Y PARTICIPER ? Les citoyen(ne)s et les organisations qui souhaitent partager leurs préoccupations avec d'autres, imaginer et proposer des solutions pour mieux vivre là où nous habitons, travaillons, étudions,... Les organisations, qu'elles soient une association, une fédération professionnelle ou associative, un syndicat ou encore un établissement public ou privé, ... doivent exercer leur activités **sur le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération et sur l'un des thèmes suivants : économique, social, sanitaire, culturel, sportif, éducatif, scientifique, environnemental, associatif**

COMMENT CANDIDATER ? En complétant et renvoyant le formulaire (disponible en ligne sur www.codev.agglo-montbeliard.fr) **jusqu'au 30 octobre 2019, par mail à codev@agglo-montbeliard.fr ou par courrier ou dépôt à : Pays de Montbéliard Agglomération / Candidature Conseil de Développement - 8 avenue des Alliés, BP 98407 - 25208 MONTBELIARD CEDEX**

Toutes les conditions de candidature sont disponibles sur la page d'accueil du site **www.codev.agglo-montbeliard.fr** ou sur demande au **03.81.31.84.71.**